

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
MINETPOP-OBC

BACCALAUREAT F4 BA, BE, TP
Durée : 1H
Coef. : 1
Session 2003

REGLEMENTATION

(Toutes les parties sont obligatoires)

PREMIERE PARTIE : (9 points)

1.1. Que signifie :

- S.A.R.L ? (1 pt)
- P.O.S. ? (1 pt)
- S.D.A.U. ? (1 pt)

1.2. Définir :

- Lotissement (2 pts)
- Mur mitoyen (2 pts)
- Droit de propriété (2 pts)

DEUXIEME PARTIE : *CAS PRATIQUE* (11 points)

Monsieur OTTOU, grand propriétaire terrien voudrait diviser sa propriété en parcelles de superficies plus ou moins égales. Il obtient 15 parcelles qu'il met en vente.

TRAVAIL A FAIRE :

2.1. Comment appelle-t-on cette opération de division en parcelles ? (3 pts)

2.2. Monsieur TAGNE a acquis la parcelle numéro 10 et voudrait y bâtir un immeuble à 3 niveaux usage d'habitation. Avant le début des travaux, il doit être en possession de 2 pièces administratives essentielles. Lesquelles ? A quoi servent-elles ? (5 pts)

2.3. Pour séparer sa parcelle de celle de son voisin, Monsieur TAGNE fait bâtir un mur. Est-ce un mur mitoyen ? Pourquoi ? (3 pts)

BACCALAUREAT F4 BA, BE, TP

PAGE 1/1

REGLEMENTATION